

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 27 (1891)
Heft: 3

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LA CHAUX-DE-FONDS

XXVII^e Année



1^{er} FÉVRIER 1891

N^o 3

L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

SOMMAIRE : Partie générale : La science de l'éducation. Orthographe et ponctuation. — Chronique scolaire : Genève. Vaud. Berne. Lucerne. Zurich. St-Gall. Presse pédagogique. France. — Exercices scolaires : Un grand voyage pour rire. Langue française. Composition. Problèmes pour les sociétaires. — Bibliographie.

PARTIE GÉNÉRALE

La science de l'éducation (1)

Mesdames et Messieurs,

Notre intention, dans nos prochaines leçons, est de vous entretenir de pédagogie. Le mot, souvent pris en mauvaise part, est déjà ancien; la chose elle-même l'est encore davantage, car, dans l'antiquité comme au moyen âge et dans les temps modernes, on a fait de la pédagogie, souvent d'une manière inconsciente, il est vrai, et cette pédagogie a toujours été ce qu'était la conception de l'univers, de la nature et de la destination de l'homme.

Si le mot et la chose sont anciens, le cours que nous inaugurons aujourd'hui, en revanche, est une création nouvelle, pour notre pays du moins.

C'est la première fois que, dans le programme des cours de notre établissement supérieur d'instruction, il est accordé une place à une discipline qu'on estimait jusqu'ici n'avoir sa raison d'être que dans les écoles normales primaires; c'est la première fois que, dans notre canton, la philosophie de l'éducation acquiert droit de cité et est admise à prendre rang dans l'enseignement universitaire.

(1) Leçon d'ouverture du cours professé à l'Université de Lausanne par M. F. Guex. — Nos lecteurs nous sauront gré de leur faire connaître cet exposé où l'honorable directeur des écoles normales vaudoises traite avec autorité la question de la préparation professionnelle des instituteurs, que M. Mégroz vient de remettre à l'étude dans l'*Educateur*. — (Réduction).

Noblesse oblige : la transformation de notre vieille Académie en Université entraînait nécessairement avec elle l'introduction de cette nouvelle branche — philosophie et histoire de l'éducation — dans le programme des cours donnés à la Faculté des Lettres.

A vrai dire, le jour où Monsieur le chef du Département de l'instruction publique et des cultes nous fit part de son intention de nous confier ces cours, nous avons éprouvé quelque hésitation, quelque indécision et je dirai même quelque crainte à entreprendre une tâche dont nous sentons bien tout le poids et toute la responsabilité.

Nous eussions aimé qu'une voix plus autorisée que la nôtre se fût fait entendre ici pour vous bien démontrer, Messieurs, la nécessité d'une préparation pédagogique pour tous ceux qui se vouent aux humbles, mais délicates et importantes fonctions de l'instituteur et du professeur.

Nous songeons involontairement aux Kant, Herbart, Ziller, Stoy, qui ont « lu » sur ces matières, aux Compayré, Marion, Dumesnil, aujourd'hui encore en pleine activité, et, sans dépasser les limites de notre patrie, aux Ruegg, Horner, Hunziker, Dula, etc., etc., et nous nous disons que nous avons beaucoup à faire pour ne pas rester trop au-dessous de la tâche qui nous incombe.

Quoi qu'il en soit, si nous ne vous apportons ni cet immense savoir philosophique qui a fait des deux premiers des penseurs les plus profonds, ni même cette vaste expérience des derniers, nous osons vous affirmer, pourtant, que nous mettrons toute l'énergie et toute la persévérance que donne une conviction bien assise à vous montrer qu'il y a, dans notre cher pays, encore bien des choses à faire dans le champ resté trop longtemps vierge de la philosophie et de la pratique de l'éducation.

Est-ce à dire cependant que, dans le pays que l'on a désigné, avec quelque raison, comme « le temple de l'éducation », dans la patrie de Rousseau, de Pestalozzi, du Père Girard, de Fellenberg, etc., on ne tienne pas assez en honneur les doctrines de l'éducation pour leur laisser une modeste place dans l'enseignement supérieur? Nullement.

Il y a longtemps qu'à Bâle, à Zurich, à Berne, il est donné des cours théoriques, et parfois pratiques, sur la philosophie et l'histoire des doctrines éducatives. Le dernier rapport de l'Ecole polytechnique fédérale exige qu'on impose aux étudiants de la 6^{me} division (Fachlehrerabteilung) l'obligation de suivre les cours de pédagogie et de didactique.

Fribourg vient d'instituer également une chaire de pédagogie. Lausanne ne pouvait faire moins.

Dans la nouvelle école normale, par exemple, que Bâle-Ville projette et que nous espérons voir prochainement s'ouvrir, les cours seront entièrement professionnels; ils dureront trois semes-

tres et seront donnés dans un établissement à part, mais rattaché à l'Université.

Les cours professionnels et techniques comprendront la psychologie, la logique, la pédagogie et son histoire, la méthodologie spéciale théorique et pratique (exercices, préparation, discussions de leçons) pour toutes les branches importantes du programme, en outre, l'organisation et l'hygiène scolaires.

Au reste, sans sortir des limites de notre canton, la grande question de l'éducation n'a jamais cessé d'occuper les meilleurs esprits. Songeons à A. César Chavannes, à Monnard, au grand Vinet, à Gindroz, à Gauthey. Quand on relit les œuvres de ce dernier penseur, moraliste de premier rang, on est frappé de voir la façon dont il comprenait, alors déjà, l'éducation professionnelle des élèves-maîtres.

Ce qui a manqué jusqu'à aujourd'hui chez nous, ce n'est donc pas l'intérêt pour ces hautes questions, c'est une tribune publique, un foyer d'informations et de recherches sur les choses de l'éducation, c'est de reconnaître à la pédagogie une existence propre au milieu des nombreuses disciplines académiques. Nous avons partagé peut-être un peu trop longtemps, avec tous les pays de langue française d'ailleurs, ce préjugé que pour enseigner le savoir est suffisant et qu'il est inutile de perdre son temps à étudier des méthodes que le simple bon sens vous dicte comme par intuition. Nous avons reconnu, assez tard, qu'enseigner est un art, un art difficile qui a ses règles et ses secrets.

La preuve que la grande affaire de l'éducation n'a jamais cessé chez nous d'intéresser à un haut degré tous ceux qui, de près ou de loin, ont leur mot à dire en ces matières, c'est l'énergique initiative prise, en 1870 déjà, par la *Société intercantonale des études supérieures*, dont la commission directrice, pour l'année 1870, était composée de MM. Paul Cérésolle, Estoppey, conseiller d'Etat et du regretté Eugène Rambert.

Dans un remarquable rapport présenté à la Conférence intercantonale de Genève, le 6 janvier 1870, sur les intérêts de la Suisse romande en matière d'instruction supérieure, on demandait éloquentement, pour la terre des théories éducatives, « la création d'une *école normale supérieure ou faculté pédagogique*, où les ramifications si variées de la science et de l'art d'élever les hommes soient l'objet d'une étude approfondie et méthodique ».

Cette faculté pédagogique aurait eu à former, scientifiquement, à leur belle vocation les instituteurs, les futurs maîtres des écoles moyennes, des collèges, etc. C'est là que la philosophie de l'éducation, science si complexe, si difficile, les nombreux problèmes sociaux qui s'y rattachent, les controverses qu'elle suscite, les systèmes de l'éducation publique comme de l'éducation privée, auraient été discutés et enseignés.

On sentait, à ce moment déjà, que non seulement les maîtres primaires doivent être préparés aux importantes fonctions de leur ministère, mais que les autres degrés de l'enseignement doivent aussi acquérir, après la culture générale et scientifique, la culture professionnelle proprement dite, c'est-à-dire l'art et la science de leur vocation, qui n'excluent d'ailleurs nullement l'expérimentation personnelle, mais qui, à coup sûr, en abrègent et en limitent les tâtonnements.

On voulait faire de l'éducation une science raisonnée, parce qu'on pensait qu'en agissant ainsi, la pratique serait mieux entendue.

On voulait encore, argument très sérieux aussi, que l'école, après avoir été, pendant de longs siècles, le fidèle instrument de l'Eglise et de l'Etat, arrivât à être reconnue dans son existence et dans sa valeur propres, dans son indépendance, aujourd'hui complète et incontestée d'ailleurs, du moins chez nous. On pensait que, puisqu'elle réclamait ainsi sa place au soleil, elle avait, pour maintenir sa position et la défendre, toujours plus besoin de vérité, de vérité historique, de vérité scientifique, et que la science rationnelle de l'éducation, fondée sur une physiologie, une psychologie et une logique de plus en plus exactes, serait, par opposition au hasard le plus heureux, à la meilleure des routines, ce dont il fallait aussi la faire bénéficier de plus en plus.

Cette école fédérale de pédagogie, que la Société intercantonale des études supérieures demandait pour Lausanne, à côté de l'école fédérale de droit, nous ne l'avons pas créée. En revanche, nous ouvrons aujourd'hui à la Faculté des Lettres de notre jeune « alma mater » un cours historique, théorique et — prochainement, je l'espère — pratique des doctrines de l'éducation, qui tiendra lieu, en quelque mesure, de ce qu'on avait rêvé si grand il y a juste vingt ans.

Nous l'ouvrons, ce nouveau cours, précisément dans les journées où le monde des écoles fête le centième anniversaire de la naissance du grand pédagogue — nous voulons parler d'Adolphe Diesterweg — qui a le plus travaillé à l'organisation des écoles normales, à la formation et au perfectionnement des instituteurs.

Puisse cette coïncidence être de bon augure pour nous !

Est-il nécessaire de rappeler ici ce qui se fait à l'étranger ? Une statistique établie il y a quelques années accuse, pour les seules universités de langue allemande, près de cinquante cours divers sur l'histoire, la théorie et la pratique de l'éducation, sans compter ceux qui se donnent dans les dix séminaires pédagogiques non universitaires à l'usage des jeunes gens qui ont terminé leurs études académiques. Dans quelques universités d'Allemagne, à Königsberg entre autres, à la fin du siècle dernier déjà, le règlement exigeait et exige encore, qu'un des professeurs de philoso-

phie « lise » un cours sur la doctrine de l'éducation. C'est à cette circonstance que nous devons le remarquable traité de Kant : *Ueber Pädagogik* et les immenses travaux de Herbart, son successeur dans la chaire de philosophie, sa *Psychologie appliquée à l'éducation* et la création, vers la fin du siècle dernier, du premier *séminaire pédagogique*, où l'ancien précepteur de la famille de Steiger chercha à initier les étudiants à la pratique de l'art d'enseigner.

Rappelons, pour mémoire, les deux séminaires pédagogiques de Iéna et de Leipzig, qui existent encore aujourd'hui, le premier sous la direction du professeur Rein, où Stoy et Ziller appliquèrent et développèrent les principes de leur vénéré maître.

Dans la Grande-Bretagne même, où il n'y eut longtemps d'écoles normales et de certificat que pour l'ordre primaire, on n'a pas tardé à inviter les universités à créer, pour les besoins des écoles moyennes (*middle schools*), des chaires de « pédeutique » soit, comme le disait, en 1859, un beau mémoire qui, malheureusement, ne trouva pas d'écho auprès du gouvernement, « d'éducation réduite à des principes fixes dérivés de la science de l'esprit humain ». Il est clair que cette science demande un apprentissage technique, mais elle a aussi des principes généraux et une histoire qu'il est dans les attributions des universités d'enseigner.

Nous ne pouvons résister à l'envie de citer quelques lignes de ce mémoire. « La chaire de pédagogie sera aux écoles normales de l'ordre primaire et secondaire ce que la chaire de médecine ou de chirurgie est à l'hôpital : la première donnera aux étudiants une vue systématique et suivie des principes et des règles d'après lesquelles l'éducation doit être conduite ; les secondes montreront la manière d'appliquer ces règles et ces principes à la variété infinie des cas particuliers qui se présentent dans la pratique. Les chaires proposées ne remplaceront ni n'entraveront l'œuvre des écoles normales, elles en augmenteront, au contraire, considérablement l'efficacité et l'utilité ».

Ce n'est, toutefois, qu'en 1876 que les deux premières chaires de pédagogie furent inaugurées aux universités d'Edimbourg et de St-André. Plus tard vinrent s'ajouter Cambridge et Londres et, si nous sommes bien informé, Oxford et Aberdeen ont imité aussi l'exemple de leurs sœurs.

(A suivre.)

F. GUÉX.

Orthographe et ponctuation

Dans le travail intéressant qu'il a publié récemment (n° 19 et 20 de l'*Educateur*), M. U. Briod fait la remarque que dans notre *Livre de lecture* du degré intermédiaire nous n'avons suivi ni

l'orthographe, ni la ponctuation des éditeurs des œuvres de J.-J. Rousseau. Cela est parfaitement exact.

La question orthographique soulevée par M. Briod est celle de la majuscule. Quand en faut-il une ? Ayer dans sa *Grammaire comparée* dit : « On met une capitale au commencement de chaque vers, après un point, c'est-à-dire au commencement d'une phrase, après les deux points employés pour annoncer un discours, au commencement d'un nom propre ». Voilà une règle simple, générale qu'un enfant de 9 à 12 ans pourra mettre en pratique. Mais dans les expressions « père de la vie, auteur de toutes choses », père, auteur sont-ils des noms propres ? La question est controversable. M. Briod penche pour l'affirmative ; nous l'avons résolue par la négative. Voici pourquoi.

Si l'on consulte les grammairiens modernes Larousse, Ayer, Aubertin, Brachet, le dictionnaire Littré, tous sont d'accord pour écrire avec une capitale les noms synonymes de Dieu : Providence, Créateur, Seigneur, etc. Mais quand il s'agit de synonymes formés de plusieurs mots les avis sont différents. Littré écrit *être* suprême, *père* des lumières, *père* des miséricordes, notre *père*, tandis que Larousse veut *Être* suprême et met un P à *père* dans les autres exemples. Nous ignorons quel sera le point de vue auquel se placeront MM. Hatzfeld et Darmesteter dans leur *Dictionnaire général* actuellement en cours de publication à la librairie Delagrave. Mais nous avons trouvé dans le deuxième fascicule *Architecte* du monde avec un A.

Si nous avons, dans notre livre de lecture, préféré l'orthographe de Littré, c'est que nous y étions tenu par la Commission jurassienne des moyens d'enseignement, et que nous croyions diminuer autant que possible les chances d'erreur pour l'élève, en supprimant les majuscules partout où elles ne nous paraissaient pas absolument nécessaires.

Nous aurons encore à corriger éventuellement notre prochaine édition si l'on compare, à la page 1, le vers

O père, qu'adore mon père

avec celui de la page 7

Merci, mon Dieu, merci, mon Père.

Quant à employer l'orthographe même des auteurs, je crois que personne n'y pense. Ce serait un vrai Capharnaüm. Racine écrit :

Ma foy, j'estois un franc Portier de Comédie
et Leconte de Lisle :

Le Saint-Père se tut, prit sa Croix pectorale
Qu'il baisa par trois fois avec recueillement
Et se signa du pouce. Et l'Image spectrale
De ce qui fut le Christ s'effaça lentement.

La majuscule surabonde dans les feuilles religieuses qu'il emploient à tout propos, le Fils du Charpentier, le Maître, Il, le Li-

bérateur, le grand Adversaire, Lui, le Père du mensonge, etc. Le même fait se rencontre dans les journaux politiques. Les uns, les avancés, ne peuvent écrire sans capitale les mots République, Révolution, Peuple, que les autres, les retardataires, impriment avec une minuscule. Ces derniers, de leur côté, honorent d'une majuscule les mots Comte, Roi, Religion, etc. Mais, dans un livre de lecture, nous estimons qu'il faudra toujours prendre en considération deux principes importants : l'uniformité complète de l'orthographe et la simplicité des règles grammaticales à faire appliquer à l'enfant.

La question de ponctuation soulevée par M. Briod est analogue à la précédente. Nous ne ponctuons plus comme nos ancêtres du XVII^e et du XVIII^e siècle. L'emploi des deux-points s'est beaucoup restreint. On les remplace par le point-virgule et par le point.

En général on ponctuait peu aux siècles précédents. C'est ainsi que J.-J. Rousseau, dans l'*Emile*, écrit : « Une femme de
« Sparte avoit cinq fils à l'armée, et attendoit des nouvelles de
« la bataille. Un Ilote arrive ; elle lui en demande en tremblant :
« Vos cinq fils ont été tués. Vil esclave, t'ai-je demandé cela ?
« Nous avons gagné la victoire ! » Nous ne pourrions plus aujourd'hui nous passer de mettre des tirets pour indiquer le changement d'interlocuteur.

Mais peut-être que nous tombons dans le mal contraire. G.-H. Aubertin dit, dans sa *Grammaire moderne* :

« L'imprimeur, qui domine aujourd'hui, ponctue trop. Il
« oublie que l'écriture n'est que la *parole écrite*. Il a l'air de faire
« une *analyse logique*, pour les classes. Il sépare tous les complé-
« ments, même les plus microscopiques, par des virgules ; c'est
« une dissection ».

Nous pensons que, dans un livre classique élémentaire, la ponctuation « qui a l'air de faire une analyse logique » est la bonne. Cela facilite à l'enfant et la lecture et la compréhension du texte lu. Voilà pourquoi nous avons cherché à ajouter à l'uniformité de l'orthographe, l'uniformité de la ponctuation.

Nous savons que, dans notre manuel, nous sommes loin encore de cet idéal ; mais il faut être reconnaissant à tous les instituteurs qui, comme M. Briod, soulèvent des questions intéressantes à un si haut point l'enseignement de la langue française.

H. GOBAT.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Genève. — L'Université compte pendant le présent semestre d'hiver 453 étudiants réguliers et 206 auditeurs, répartis de la manière suivante entre les facultés :

Faculté des sciences	98 étudiants	30 auditeurs.
» des lettres	46	» 127
» de droit	72	» 9
» de théologie	18	» —
» de médecine	219	» 40

147 dames suivent des cours dont 73 comme étudiantes régulières. — 61 étudiantes sont d'origine russe, 34 sont Genevoises et presque toutes inscrites comme auditrices à la faculté des lettres.

Vaud. — M. L. Roux, membre du conseil municipal et directeur des écoles de Lausanne, a préparé un projet de réorganisation de l'école supérieure des filles. Cette école comprendrait une division inférieure avec quatre classes et une division supérieure avec trois classes. L'entrée dans la classe la plus basse aurait lieu à l'âge de 11 ans. La division supérieure comprendrait une section littéraire, une section pédagogique et une section pour les sciences exactes et commerciales. Ce projet a été renvoyé à une commission municipale. E. C.

Berne. -- Une école des chemins de fer doit s'ouvrir à Bienne, le 1^{er} mai prochain. Pour les cours, deux groupes sont projetés, le premier, de deux semestres, pour le service ordinaire; l'autre, de quatre semestres, pour le service supérieur.

Après l'instruction préparatoire de l'allemand et du français — l'italien et l'anglais pourraient même être introduits à l'usage du groupe supérieur — les mathématiques et la géographie, les notions élémentaires du droit seront enseignées, et, dans les derniers semestres, la connaissance du matériel et de l'exploitation, divisée en service de station, de machine, de train, d'entretien du matériel, avec exercices et démonstrations.

On dit que cette école des chemins de fer serait une compensation pour le technicum cantonal que Bienne convoite et qui serait créé à Berne.

— Nos lecteurs savent qu'une fête séculaire aura lieu à Berne du 14 au 17 août prochain en souvenir de la fondation de la ville et de celle de la Confédération. La place de fête sera le Kirchenfeld, où seront bâtis une cantine pouvant contenir 8000 consommateurs assis et un vaste amphithéâtre qui contiendra 10000 spectateurs assis et 10000 debout. Cet édifice est destiné aux représentations populaires qui seront données plusieurs jours de suite.

Lucerne. — Tous les journaux ont raconté le crime horrible dont a été victime, le 14 janvier, M^{lle} Degen, institutrice à Lucerne. Ce drame a causé une vive émotion à Lucerne, où M^{lle} Degen, maîtresse à l'école des filles depuis nombre d'années, était très aimée et très estimée. L'assassin, un Italien du nom de Gatti, a été arrêté.

Zurich. — L'Ecole polytechnique fédérale compte actuellement 116 professeurs dont les cours sont suivis par 934 élèves et auditeurs. Des 654 élèves réguliers, 321 seulement sont Suisses; il y a 88 Russes, 48 Autrichiens, 42 Allemands, 38 Roumains, 37 Italiens, etc. Cette grande affluence d'étrangers est une preuve de l'excellente réputation scientifique de notre Polytechnicum.

Comme on le sait, cette école comprend sept divisions, ainsi désignées : Ecole d'architecture; Ecole du génie civil; Ecole de mécanique industrielle; Ecole de chimie industrielle (divisée en section technique et en section pharmaceutique); Ecole agricole et forestière (2 sections : école forestière, école agricole); Ecole normale des sciences mathématiques et naturelles (2 sections : mathématiques et sciences naturelles); Section générale de philosophie et d'économie politique, divisée en mathématiques et sciences naturelles.

langues et belles-lettres, sciences historiques et politiques, beaux-arts, sciences militaires.

— Le dernier descendant de Pestalozzi vient de mourir en la personne de M. le colonel Karl Pestalozzi, qui avait prononcé un excellent discours le 5 juillet 1890, lors de l'inauguration du monument élevé à Yverdon à son illustre aïeul. M. Pestalozzi était âgé de 65 ans. Il était depuis plus de 20 ans professeur à l'école polytechnique; la branche principale de son enseignement était les constructions hydrauliques et les endiguements de torrents. Homme très aimable et bienveillant, M. Pestalozzi laisse le souvenir d'un esprit cultivé et d'un caractère des plus nobles. E. C.

St-Gall. — Les 1028 élèves des écoles de Rorschach ont été examinés par un spécialiste au point de vue de la myopie. Dans les classes primaires il y a 6 à 8 % de myopes, à l'école réelle et au séminaire déjà 16 et 27 %.

E. C.

Presse pédagogique. — Depuis le 1^{er} janvier la *Schw. Lehrerzeitung* paraît à Zurich, chez Orell Füssli. Les journaux pédagogiques de la Suisse allemande que nous connaissons lui reprochent de chercher à les absorber. Déjà les *St-Galler Schulblätter* ont cessé de paraître; il en est de même du *Schw. Schularchiv*, organe de l'exposition permanente de Zurich qui depuis le 1^{er} janvier porte le nom de Pestalozzionum. Quant aux *Pestalozziblätter*, cette publication est maintenant annexée à la revue trimestrielle, qui vient de commencer à paraître sous le titre de *Schw. Pädagogische Zeitschrift*. Cette revue a la même rédaction que la *Schw. Lehrerzeitung* et publiera des articles inédits en allemand et en français. Nous l'avons annoncée en parlant du congrès de Lucerne, et tout en lui souhaitant la bienvenue, nous la recommandons à nos lecteurs. Voici le sommaire de la première livraison :

Zur Einführung der Zeitschrift, von Ed. Balziger.

In ernster Stunde, von Ph.-A. Largiadèr.

Von der Physiologie als erziehender Wissenschaft, von Justus Gaule.

Pädagogische Gedanken in Goethes Hermann und Dorothea, von A. Florin.

Die Schweizerische Volksschule, von C. Grob.

Leçon d'ouverture des cours sur la science de l'éducation à l'Université de Lausanne, par F. Guex.

Ueber Naturbeobachtung als Grundlage des naturkundlichen Unterrichts in der Volksschule, von G. Stucki.

Ein neuer Wegweiser zur Behandlung von Schillers Tell und der dramatischen Lektüre überhaupt, von H. Utzinger.

Disons à ce propos que la *Schw. Lehrerzeitung*, revenant dans un de ses derniers numéros sur le congrès de Lucerne, remarque que la Suisse romande n'était pas représentée. Nous sommes flatté que l'on s'en soit aperçu. Mais nous devons dire pour sa justification que le comité directeur de notre Société pédagogique n'a pas eu lieu d'adjoindre quelqu'un à M. le Dr Daguet, alors son représentant attitré auprès du *Lehrerverein*.

— Nous saluons avec plaisir l'apparition d'un nouveau journal spécialement voué à l'école complémentaire. Il a pour titre : *Die Schw. Fortbildungsschule*, et paraît à Zurich chez J. Ehram-Peter tous les 15 jours. Il publie des articles en français, raison de plus pour que nous attirions l'attention de nos lecteurs sur ce nouvel organe de l'école suisse.

Ed. CLERC.

France. — *Réforme orthographique.* — Une importante publication, la « Revue de philologie française », vient d'annoncer qu'elle appliquera une ré-

forme orthographique partielle; voici les points sur lesquels les rédacteurs de ce journal feront porter les changements :

1^o Remplacement de l'*x* final par *s* lorsqu'il en a la valeur (travaus, cheveus, caillous);

2^o Remplacement par *s* ou *z*, de l'*x* de *deuxième*, *sixième*, etc;

3^o Suppression de la lettre qui ne se prononce pas devant *s* ou *t* au singulier du présent de l'indicatif des verbes en *re*, *oir* ou *ir* à radical simple. La troisième personne du singulier se terminerait toujours par *t* (je prens, il prent, je pers, il pert, etc.);

4^o Suppression du redoublement des lettres *l* et *t* dans les verbes en *eler* et *eter* qui l'admettent;

5^o Suppression de l'accord du participe passé quand le complément direct est le pronom *en*. Liberté d'accorder ou de ne pas accorder les participes *valu* et *coûté*.

Liberté de ne pas accorder le participe suivi d'un infinitif.

Nous sommes heureux de voir cet essai tenté par les hommes compétents qui ont signé ce programme et parmi lesquels nous voyons MM. Michel Bréal, Francisque Sarcey, Paul Passy, Ch. Lebaigue, Louis Havet, etc.

A.-P. DUBOIS.

EXERCICES SCOLAIRES

Un grand voyage pour rire

(*Enigme géographique*).

— ... Et, sur notre invitation, ce farceur de Nicolas prit la parole : « Cherchez bien, nous dit-il, creusez-vous la tête, car je ne vous donnerai pas le mot ».

— Nous étions partis, un peu après midi, de la plus grande ville de notre Suisse romande et avions roulé pendant six ou sept heures, cahotés par un train omnibus, pas trop lent, mais pas trop sujet à emportement. De l'eau bleue, des montagnes prochaines, puis une étendue assez vaste de campagnes, un peu monotones, de nouveau de l'eau bleue et des montagnes, — il y en a partout en Suisse, — et nous voilà arrivés.

Ce que je vous dirai du but de notre course *ferrugineuse*, c'est que nous étions au bord d'un petit lac, dans la seule ville catholique d'un canton protestant. Et d'un !

Notre hôte nous reçut comme savent le faire les riches vigneronns de cette contrée. — Louis-Charles, tu souris ! Que ce mot ne t'égare pas, mon ami, tu crois déjà reconnaître ton pays ; garde-toi de porter un jugement précipité et de te lancer dans une voie qui te perdrait complètement. Du reste, quant à l'hospitalité, cette aimable vertu n'est pas l'apanage exclusif des montagnards écossais et des hôteliers des alpes.

La soirée passa rapidement. Ne trouvez-vous pas que ce simple adjectif, tout en disant beaucoup, arrondit la phrase d'une manière coquette et charmante ? Comme il renferme bien, sans en avoir l'air, un compliment flatteur à l'adresse de notre amphitryon ; et qu'il est doux, Joseph-Jacob, toi qui me regardes avec des yeux tout ronds, de savoir manier sa langue maternelle à ce point de délicate perfection.

Nous nous couchâmes tard, et Morphée avait à peine distillé un pauvre petit pavot à mon bénéfice qu'on vint m'appeler.

Nous devions prendre, de très bonne heure, un yacht, mis obligeamment à notre disposition par un riche propriétaire des environs. Le mécanicien, tout noir, fourgonnait dans son foyer, la chaudière vibrait, impatiente, le pilote cherchait à percer la brume matinale de son œil d'aigle.

En route ! Nous fûmes bientôt en plein Océan. Cette satanée brume matinale nous avait voilé la terre dès les premiers tours d'hélice ; nous nous sentions crus perdus. Et cependant, — était-ce une illusion ? — nous entendions tous les bruits de la terre : le roulement et le sifflement aigu d'une locomotive, qui devait entraîner furieusement un train vers la station que nous avions quittée ; — une sonnaillle, des vaches sortant pour profiter des dernières poussées d'herbes automnales ; les accents peu mélodieux d'une bergère qui gourmande énergiquement « la Rousse » dont nous distinguons le nom de baptême. Oh ! Florian ! où sont tes bergères ? ou quelles lunettes roses et quels cornets acoustique avais-tu en parcourant les prés fleuris ?

Cependant le soleil s'est levé ; la nature resplendit de la joie d'un magnifique réveil, au moment où nous abordons pour déjeuner.

Surprise ! Nous sommes en pleine Allemagne : les enseignes des magasins, des auberges ; les indicateurs du chemin de fer ; le maître d'hôtel, ses servantes, tout nous parle allemand ; c'est à croire à un miracle ; il n'y a pas trois heures que nos oreilles étaient agréablement caressées par le langage dont se sont si bien servis Rousseau et George Sand. — « Il nous a suffi de traverser le lac d'un bout à l'autre, nous assure notre guide ».

Nous sommes dans une petite ville très industrielle : on y fabrique de l'horlogerie, — assez commerçante, où se trouve une gare pleine d'une activité due aux nombreuses lignes de chemin de fer qui viennent y converger.

Non loin de là s'ouvre un large canal, creusé depuis peu d'années, qui a rendu un bien mauvais service aux légions de grenouilles qui traitaient la plaine voisine en pays définitivement conquis. Ce n'est pas le seul que la Suisse possède, mais, par celui-ci, la rivière, d'affluent qu'elle était, est devenue cours principal. Et de deux !

Maintenant prends bien garde, Louis-Paul, toi qui connais l'histoire, je vais te mener chez un Robinson qui joua, il y a un peu plus de cent ans, un grand rôle dans celle de l'humanité.

Nous nous embarquons de nouveau, et de nouveau nous sommes lancés vers l'inconnu.

Nous voguons, nous voguons. Terre ! terre ! s'écrie le matelot de vigie. Une île, un nouveau continent peut-être, s'offrait à notre vue émerveillée. De la terre ! oh ! quand il y a si longtemps (une heure environ) que l'on soupire sur l'onde perfide, quand depuis si longtemps on est suspendu entre le ciel... et le fond d'un lac qui n'a pas de mystère pour le salut (le poisson ainsi nommé, pas l'acte par lequel, Jean-Pierre, tu nous souhaites un bon jour), de la terre ! des champs ! des fleurs ! des bois ! des bois ombreux !

Nous débarquons devant une maison « grande, agréable et commode », comme l'a décrite notre grand concitoyen. Nous nous découvrons, un moment sérieux, en son honneur et souvenir, puis, sans tarder, nous allons à la découverte

De sauvages, point, mais un bois, que dis-je, une forêt, une forêt vierge, toute pleine de senteurs étonnantes. Et puis des oiseaux et des animaux sauvages... que nous ne voyons pas, mais que nos instincts, déjà habitués à cette mystérieuse solitude, nous font deviner dans le morne silence de cette virgine végétation : des lièvres, des renards ; qui sait, des lions et des tigres peut-être.

Combien de temps mîmes-nous à traverser cette forêt ? je ne sais, ou ne veux vous le dire, mais au sortir du fourré nous nous trouvâmes au pied d'une colline, premier échelon, probablement, d'une chaîne imposante. car, au sud, loin, bien loin, brillaient des monts couverts de neige.

Sur le sommet de la colline broutaient quelques chamois familiers qui se laissèrent approcher et que nous reconnûmes pour appartenir au genre que la cuisinière de Jules César n'aurait pas manqué de désigner sous le nom de *Capri*. Si notre ami Hans Alterkopf, ici présent, prononce *Cabri*, il ne faut pas lui en vouloir, cela provient moins de la forme de ses lobes cervicaux que de son origine germanique. Et de trois !

Cependant le temps s'écoulait. Hélas ! que l'on rie, que l'on pleure, le faucheur éternel travaille, opère, ampute... le cruel !

Le vent commençait à s'élever et le pilote nous assura que la place pouvait devenir très dangereuse en peu d'instants.

Chauffeur, à tes fourneaux ; mécanicien, à tes manettes ; pilote, à ton gouvernail ; vogue la galère, fuyons le danger, rentrons au port !

Ch. THORENS.

Lac de Bienne. — Landeron. — Bienne. — Canal de la Thièle. — Ile de St-Pierre.

LANGUE FRANÇAISE

Règle : Les adjectifs dérivés se forment généralement avec des verbes ou avec des noms ; aux verbes on ajoute les suffixes *if*, *able* (ible), aux noms les suffixes *al* (el) *ique*, *eux*, *é* ou *u*.

if marque l'action,

able (ible) marque la possibilité active ou passive,

al (el) et *ique* indiquent que la qualité du radical convient à la personne ou à la chose dont on parle.

eux, *é*, *u* expriment la possession, le plus souvent avec une idée d'abondance.

DEGRÉ ÉLÉMENTAIRE

Trouvez les adjectifs formés avec les verbes et les noms suivants :

Abuser, tarder, adopter, hâter, inventer, offenser, penser — aimer, cultiver, supporter, recommander, varier ; diviser, corriger — brute, orient, accident, colosse ; mort, nature, personne — mètre, chimie, volcan — courage, fange, pierre, boue, peur, honte — âge, étoile, sens — barbe, mousse, bosse.

DEVOIR

Abusif, tardif, adoptif, hâtif, inventif, offensif, pensif — aimable, cultivable, supportable, recommandable, variable ; divisible, corrigible — brutal, oriental, occidental, colossal ; mortel, naturel, personnel — métrique, chimique, volcanique — courageux, fangeux, pierreux, boueux, peureux, honteux — âgé, étoilé, sensé — barbu, moussu, bossu.

DEGRÉ MOYEN

Trouvez les adjectifs formés avec les verbes et les noms suivants :

Déterminer, décider, craindre, plaindre, interroger, porter, nier — raisonner, honorer, agréer, contester, naviguer, discipliner ; nuire, faillir — adverbe, centre, décime, doctrine, hiver ; mois, trimestre, semestre, an ; — période, académie, fée, géographie, astronome — résine, rocaille, pâte, harmonie, hasard, saveur, poudre, prétention, nerf — lettre, perle, azur, infortune, manière, — tête, touffe, feuille, corne.

DEVOIR

Déterminatif, décisif, craintif, plaintif, interrogatif, portatif, négatif — raisonnable, honorable, agréable, contestable, navigable, disciplinable ; nuisible, faillible — adverbial, central, décimal, doctrinal, hivernal ; mensuel, trimestriel, semestriel, annuel — périodique, académique, féerique, géographique, astronomique — résineux, rocailleux, pâteux, harmonieux, hasardeux, savoureux, poudreux, prétentieux, nerveux — lettré, perlé, azuré, infortuné, maniéré — têtue, touffu, feuillu, cornu.

DEGRÉ SUPÉRIEUR

Trouvez les adjectifs formés avec les verbes et les noms suivants :

Produire, nourrir, persuader, exclure, posséder, démontrer, purger, détruire, qualifier, priver — croire, tarir, périr, révoquer, justifier, exploiter,

remarquer, reconnaître; fondre, réduire, admettre — horizon, arbitre, baptême, cœur, bête, pontife, pyramide, colonie, ami; frère, père, origine, circonstance, intelligence — télégraphe, métal, classe, atmosphère, patrie, philanthrope — majesté, joie, craie, pluie, bile, astuce, litige, poisson, venin, douceur, licence — veine, affaire, aile, cervelle, cheveu, dent, titre — ventre, fourche, pointe, cheveu, joue, gueule.

DEVOIR

Productif, nutritif, persuasif, exclusif, possessif, démonstratif, purgatif, destructif, qualificatif, privatif — croyable, tarissable, périssable, révocable, justifiable, exploitable, remarquable, reconnaissable; fusible, réductible, admissible, — horizontal, arbitral, baptismal, cordial, bestial, pontifical, pyramidal, colonial, amical; fraternel, paternel, originel, circonstanciel, intellectuel — télégraphique, métallique, classique, atmosphérique, patriotique, philanthropique; — majestueux, joyeux, crayeux, pluvieux, bilieux, astucieux, litigieux, poissonneux, venimeux, doucereux, licencieux — veiné, affairé, ailé, écervelé, échevelé, édenté, attitré — ventru, fourchu, pointu, chevelu, joufflu, goulu.

A. GRANDJEAN.

COMPOSITION

DEGRÉ ÉLÉMENTAIRE

1. Compléter les phrases suivantes :

L'enfant qui travaille bien est (*laborieux*). — On appelle paresseux (*celui qui ne fait pas ses devoirs*). — Une jeune fille (*polie*) salue dans la rue les personnes qu'elle connaît. — Le jeune homme soigneux est celui (*qui range bien ses affaires*). Je dois être (*propre*) par devoir envers moi-même et par respect pour les autres personnes. — Celui qui est (*brutal*) envers les animaux est un lâche.

2. Raccourcir les phrases suivantes :

L'enfant (qui est) sage est aimé de tout le monde. — Les champs (qui sont) bien labourés produisent beaucoup. — Maman, (il y a) Louis (qui) me donne des coups. — L'appétit vient pendant qu'on mange (en mangeant). — Est-ce que je veux être malade (serai-je malade) si je sors ?

3. Correspondance.

Lorsqu'on est séparé d'une personne à qui l'on a quelque chose à dire on lui écrit. On lui écrit un billet ou une lettre. Le billet est court. On l'adresse à une personne avec qui l'on est intime ou à qui l'on n'a qu'une chose peu importante à communiquer. Les formules de politesse sont abrégées.

Billet pour inviter un ami à venir voir un arbre de Noël.

Mon cher Paul. Mes parents me chargent de t'inviter à venir voir le bel arbre de Noël qu'ils veulent bien nous faire, à mes frères et sœurs et à moi. Je fais ma commission avec le plus grand plaisir et j'espère bien que tes parents te permettront de venir. On allumera l'arbre demain à cinq heures. Viens de bonne heure, pour que nous ayons le temps de causer et de jouer.

Ton dévoué

23 décembre 1890.

LOUIS.

Adresse : Monsieur Paul Fidolin, rue du Parc, 73, en ville. Souligner en ville. Timbre-poste en haut à droite.

Ed. CLERC.

DEGRÉ MOYEN

1. Dites pourquoi les enfants aiment la neige — pourquoi il ne faut pas caresser les chiens que l'on rencontre — s'il est vrai que le chat soit méchant.

(motiver le jugement) — quel est le métal le plus utile et pourquoi — quel est dans l'histoire suisse le personnage que vous aimez le mieux et pourquoi.

2. *Pourquoi dois-je être propre ?*

Idées à développer : 1^o Intérêt personnel. La santé l'exige; la malpropreté engendre des maladies. Soins à donner à la peau dont les pores doivent être ouverts; c'est pourquoi il faut se laver soigneusement, se laver les parties du corps les plus exposées à se salir et se laver souvent tout le corps, pourquoi aussi il faut quelquefois en hiver faire une bonne course pour transpirer (précautions à prendre). Le bien-être que l'on ressent après un bain ou une bonne course prouve qu'ils sont salutaires. — La propreté donne de la liberté et de l'assurance : on est gêné quand on est malpropre. — Comme le savon coûte peu de chose, ce n'est pas une dépense de se maintenir le corps propre. C'est une économie de maintenir ses vêtements propres. — Un enfant qui porte des vêtements troués ou sales donne une mauvaise opinion de lui.

2^o Respect pour les autres personnes : parents, instituteur, camarades d'école, qui seraient incommodés par la présence d'une personne malpropre.

3. *Le froid du mois de janvier.* — Sujet traité :

Jamais je n'ai eu froid comme pendant le mois de janvier. Plusieurs fois, en allant à l'école, j'ai cru que mes oreilles gelaient. Des engelures aux pieds me faisaient bien mal. Il y a eu des jours où l'on ne pouvait pas se réchauffer; la bise glaçait les maisons. Mais j'ai tort de me plaindre, car je connais des personnes qui ont souffert bien plus que moi. Et puis, maintenant que c'est passé, je n'y pense plus.

4. *Billet pour commander du combustible.*

Monsieur Laurent Boisse, marchand de combustibles
à Ardennes.

Mon père me charge de vous prier de lui livrer deux stères de bon bois de hêtre. Comme le froid rigoureux de cet hiver a presque épuisé sa provision, il vous serait obligé d'envoyer ce bois le plus tôt possible.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération.

Pour Paul NORD,
son fils Frigide.

La Chaux, le 1^{er} février 1891.

DEGRÉ SUPÉRIEUR

1. *Définir les mots suivants* : Forêt, vigne, lait, vin; — paysan, vigneron, forestier, menuisier, artisan; — récompense, punition, plaisir, peur, dévouement.

2. *Pourquoi dois-je être propre ?* Voir degré moyen.

3. *Le froid du mois de janvier.* — Sujet traité :

Personne ne s'attendait à un froid aussi brusque et aussi violent que celui que nous avons subi en janvier. Il a été terrible surtout dans les régions où l'hiver est habituellement clément. Ainsi à Paris des personnes sont mortes de froid. Pour les pauvres gens sans abri, on a installé des refuges chauffés et munis de couchettes. Dans les rues on a placé des braseros, c'est-à-dire des cylindres en fer percés de trous qui servent au tirage du coke qu'on y brûle.

Dans le Midi, il y a eu de fortes chutes de neige et nombre de rivières ont été gelées, ce qui ne s'était pas vu depuis trente ans. Aux environs de Lyon, le thermomètre est descendu à — 20°. En Italie et en Espagne, il a indiqué le même nombre de degrés qu'en Angleterre et en Belgique. Le Pô a charrié des glaçons. Même à Naples, il est tombé une neige abondante. En Algérie également, on a souffert de grands froids et de tourmentes de neige. Comme, dans les pays méridionaux, les maisons ne sont pas construites en prévision du froid et que les habitants ne sont pas habitués aux basses températures, les pauvres gens y ont souffert encore plus que dans les régions

du Nord. De plus, en Espagne, les orangers, les citronniers et les amandiers ont gelé, ce qui est la ruine pour un grand nombre d'agriculteurs. — A Berne aussi, une douzaine des plus beaux marronniers qui ornaient la promenade de la cathédrale ont été fendus du haut en bas par suite du froid. Ces arbres sont perdus, ce qui est grand dommage.

Mais cela n'est rien au prix des nombreuses personnes gelées et de la ruine dans laquelle la congélation des eaux a jeté les familles de plusieurs centaines de mille ouvriers employés aux travaux des ports. Qui saura jamais toutes les angoisses et tous les deuils causés par le froid du mois de janvier 1891 ?

Ed. CLERC.

Problèmes pour les sociétaires

Solution du N° 13

1 m ³ de chêne pèse	450 kg.
1 m ³ de sapin pèse	325 »
Différence de poids .	125 kg.
Différence de poids par dm ³	0.125 kg.
1 m ³ de chêne pèse	450 kg.
1 m ³ de mélange	400 kg.
Différence	50 kg.

Chaque fois que nous remplacerons 1 dm³ de chêne par une quantité égale de sapin, la différence 50 kg. diminuera de 0,125 kg.

$$50 : 0,125 = 400$$

Il y aura donc 400 dm³ de sapin et 600 dm³ de chêne,

soit $\frac{2}{3}$ de st. de sapin,
et $\frac{3}{5}$ de st. de chêne.

Le chêne élèvera de 100° la température de $12150 \times \frac{2}{3} = 7290$ kg. d'eau.

Et le sapin de $8775 \times \frac{2}{3} = 3510$ kg. d'eau.

Et le mélange élèvera de 100° la température de $7290 + 3510 = 10800$ kg. d'eau.

D'après la solution d'une abonnée du Locle.

Reçu en outre 11 solutions exactes de MM. H. Dudane, Lausanne; Eug. Rochat, Lovattens; E.-H. Guenot, Landeron; J. Denis, Plainpalais; Ul. Targlia, Chaux-de-Fonds; A. Cochard, Bottens; H. Javet, Môtier-Vully; H. Lenoir, Ste-Croix; Th. Mœckli, Neuveville; P. Favre, Peseux; A. Dufex, Mex: (une légère erreur de retenue).

Toutefois, 4 de ces solutions donnent 10 kg.,800 au lieu de 10800 kg.; leurs auteurs ont pris une virgule séparant les mille pour une virgule indiquant les décimales.

M. C. W., au P., ne donne pas la première partie de la solution, et la seconde, bien que donnant par hasard un résultat exact, est fautive au point de vue du raisonnement. MM. Gem à G. et C. à N. ont confondu le volume et le poids des deux sortes de bois, ce qui n'est pas indifférent quand il s'agit de corps dont le poids spécifique n'est pas le même.

Problème N° 14

Placé dans l'un des plateaux d'une balance dont les bras de levier ne sont pas égaux, un corps semble peser 25 kg. Placé dans l'autre plateau, il paraît peser 16 kg. Quel est son poids réel? Quel autre procédé, plussimple, peut-on employer pour peser juste au moyen d'une balance fautive?

Adresser les solutions jusqu'au 12 février, à M. A.-P. DUBOIS, directeur des écoles, au Locle.

BIBLIOGRAPHIE

L'Echo littéraire, souvenir du pensionnat. Journal bi-mensuel destiné à l'étude de la langue française, publié sous la direction de Aug. Reitzel, professeur à l'école normale. 15/23 cm. — Suisse 1 an 4 fr., étranger, 5 fr. — Lausanne. imprimerie Ch. Viret-Genton.

L'*Echo littéraire* vient de commencer sa onzième année, preuve évidente du succès qu'il obtient, et qu'il mérite à tous égards. En 1890, il a donné bon nombre de récits et de nouvelles parmi lesquels l'*Avenir d'Aline*, de Henry Gréville, *Les fils plus instruits que leurs pères*, de E. Legouvé, le *Petit Gosse*, de W. Busnach; — des poésies signées E. Ratisbonne, G. Nadaud, Sully Prudhomme, Jean Aicard, F. Coppée dont on trouve également le *Pater*, le drame devenu promptement fameux à cause de l'interdiction dont il fut frappé en France; les poètes suisses sont représentés par Amiet, Marc Monnier, Berthe Vadier, Ed. Tavan. Il renferme de plus des articles scientifiques ou historiques, des morceaux à traduire, des exercices et devoirs, des anecdotes, etc. Le tout forme un beau volume de 674 pages, fort bien imprimé, sauf que le correcteur a laissé passer quelques coquilles. — Ce journal est destiné aux personnes qui étudient le français; elles ont en notes la traduction des mots et des expressions qui pourraient les embarrasser. Ces notes mêmes permettraient également, nous en sommes certain, de s'exercer à la traduction en allemand. A tout le monde l'*Echo littéraire* offre une lecture intéressante choisie dans les nouveautés littéraires. E. C.

Cours de langue italienne, à l'usage des écoles et des études privées, par Ch. Elsener, ancien professeur à l'école cantonale de Zoug. 480 pages 13/20 cm. rel. toile. Fr. 5. — Lausanne, F. Payot. 1891.

L'auteur a cherché à faire un manuel pratique, qui permette à l'élève de construire des phrases dès la première leçon et le familiarise avec la langue de la conversation et des affaires. Des dialogues font suite aux exercices et obligent les élèves à formuler eux-mêmes leurs réponses. E. C.

Les soupes scolaires par P. César. Londres, imp. de Sir Joseph Causton et fils. En vente chez l'auteur à St-Imier. 102 pages. 1 fr. 30.

A l'heure où gouvernants et particuliers de tous pays s'ingénient à trancher, de la manière la plus pratique, le nœud gordien de la question sociale, un ouvrage sur un sujet connexe sera, non seulement salué avec plaisir, mais accepté avec d'autant plus de bienveillance et d'empressement qu'il jette des clartés aussi lumineuses que chaudes sur cette partie du programme de l'école moderne : La sustentation des pauvres écoliers durant les jours sombres du froid hiver.

L'opuscule que nous annonçons traite la question à fond et sous toutes ses faces : Etat actuel de l'œuvre des soupes dans les divers pays de l'Europe et d'Outre-mer, leur organisation, législation y relative, etc.

Cet écrit se recommande d'une façon toute particulière à l'attention des autorités scolaires et du corps enseignant, d'autant plus qu'il émane d'un écrivain aussi connu que compétent en tout ce qui touche, de près ou de loin, à la question qui fait l'objet de cette étude.

Toute personne désireuse de se mettre au courant de cette œuvre si éminemment philanthropique, trouvera là une excellente source de renseignements. Elle n'hésitera pas à se procurer cette belle brochure, fruit d'un travail honoré d'un premier prix au concours international ouvert par la *London Schools Dinner Association* à laquelle est due cette superbe et unique édition française. G. FERRIER.